

E3C : le Snec-CFTC demande un report mais pas une annulation



La réforme du lycée a mobilisé beaucoup d'énergie(s) dans les établissements depuis sa mise en place en septembre dernier.

Beaucoup de collègues se sont investis, bien au-delà de leurs heures officielles, pour faire en sorte que les élèves soient prêts en temps et en heure pour la mise en application des E3C.

Certes la mise en place de cette réforme a été trop rapide, ne laissant pas les moyens ni le temps à certains établissements, certaines équipes, de pouvoir la mettre en oeuvre efficacement.

Mais, par respect pour les collègues qui se sont investis dans la mise en place de ces évaluations continues et qui, pour certains d'entre eux, les ont déjà commencées, le Snec-CFTC demande au Ministère de laisser la possibilité aux établissements et aux équipes qui ne sont pas encore prêtes, de pouvoir décaler ces évaluations au-delà du mois de février, au moment qui leur semblera le plus opportun afin de garantir à leur élèves les meilleurs chances de réussite.

C'est pourquoi le Snec-CFTC n'a pas signé le communiqué intersyndical demandant le retrait pur et simple des E3C.